

## Avis de Marché

### Services (Techniques de l'information et de la communication)

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Université de Corse, 2 Rue de l'église, place gaffory, Contact : pôle de la Commande Publique, à l'attention de M.Pieroni, F-20250 Corte. Tél. (+33) 4 95 45 01 99. E-mail : [marchepublic@univ-corse.fr](mailto:marchepublic@univ-corse.fr). Fax (+33) 4 95 57 84 54.

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :  
auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

##### I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

##### I.3) Activité principale : Éducation.

##### I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

#### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

##### II.1) Description

##### II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

**MISE EN ŒUVRE D'UN RESEAU DE COLLECTE OPERATEUR POUR L'UNIVERSITE DE CORSE.**

##### II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Services.

Catégorie de services : n°05 Services de communications électroniques.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : université de Corse, tous les sites de l'université.

Code NUTS FR83.

##### II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique: L'avis concerne un marché public

##### II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

##### II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

MISE EN ŒUVRE D'UN RESEAU DE COLLECTE OPERATEUR POUR L'UNIVERSITE DE CORSE.

##### II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 72700000, 32400000

##### II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

##### II.1.8) Lots : Division en lots : Non.

##### II.1.9) Variantes : Des variantes seront prises en considération : non.

##### II.2) Quantité ou étendue du marché

Le marché est conclu pour une durée ferme de 2 ans reconductible.

## **II.1) Description**

L'enveloppe budgétaire allouée au projet est d'environ 150 000 euros hors taxe par an.

### **II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

Le marché est reconductible de manière tacite, 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

### **II.2.2) Informations sur les options :** Options : oui, au sens du droit communautaire.

le marché est reconductible de manière tacite 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

### **II.2.3) Reconduction :** Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

### **II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :**

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

#### **III.1.1 Cautionnement et garanties exigés :**

#### **III.1.2 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics. Le paiement des prestations sera effectué de manière bimestrielle à terme à échoir (voir CCAP 5-4).

#### **III.1.3 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Solidaire.

#### **III.1.4 L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non.

### **III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **III.2.) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Garanties professionnelles et financières suffisantes ;

- Formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants

#### **III.2.) Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

#### **III.2.3 Capacité technique :** Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Garanties techniques suffisantes

#### **III.2.4 Marchés réservés :**

### **III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

#### **III.3.1 La prestation est réservée à une profession particulière :** non.

#### **III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) TYPE DE PROCÉDURE**

#### **IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte.

#### **IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

#### **IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

### **IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

#### **IV.2.1) Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique. Pondération : 50.

2. prix des prestations. Pondération : 30.

3. service après-vente. Pondération : 20.

#### **IV.2.2) Enchère électronique :** Une enchère électronique sera effectuée : non.

### **IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :** 12S0010.

#### **IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :** Non.

#### **IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :**

#### **IV.1) TYPE DE PROCÉDURE**

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 15 Mai 2012 à 17h00.**

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés:**

**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.**

**IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :**

#### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.1) RENOUELEMENT :**

**VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :**

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

gratuitement sur [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com) (ou à partir du site de l'università di Corsica), ou sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - télécopieur: 04 95 57 84 54 - e-mail: [marchepublic@univ-corse.fr](mailto:marchepublic@univ-corse.fr).

Conditions de remise des offres: Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur oblige la transmission des candidatures et des offres des entreprises, avant la date et l'heure limites, par voie électronique à l'adresse suivante : [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com) (voir conditions techniques sur la plateforme et dans le RC).  
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 3 avril 2012.

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Bastia, chemin Montepiano, F-20407 Bastia.

**VI.4.2) Introduction des recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : par la voie du :

-Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;

-Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;

-Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;

-Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours:**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 3 Avril 2012**